



## Retracting dentist invoice

Par **Emmaba\_old**, le **14/06/2007** à **22:02**

Bonjour,

J'ai signé un devis pour la pose d'une couronne chez un dentiste le 12 juin dernier. Après réflexion, ce devis me semble abusif sur le plan financier.

Puis-je me retracter?

Merci d'avance.

Cordialement,

E.BARRERE

Par **Jurigaby**, le **14/06/2007** à **22:40**

Bonjour.

A première vue, je dirai que vous ne pouvez pas vous rétracter.

Il n'y a pas de délai de réflexion qui s'applique dans votre cas.

Par **sobel\_old**, le **18/07/2007** à **13:40**

bonjour Emmaba,

j'ai le meme soucis que toi j'ai signé un devis pour une couronne et 2 implants mais moi mon dentiste m'a demandé de signer pour qu'il puisse prouver qu'il ma remis un double du devis (je treouve ça bizarre) et depuis j'ai peur de lui devoir une telle somme ! même sans moulage préalable.

Alors je te comprends ! eclair moi si tu as + d'info